

ATELIER ACTEURS DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 21 avril 2022







INTRODUCTION

Déroulé de l'atelier

1/ Présentation du PLUi et de la démarche de concertation

Questions/réponses

2/ Les premiers éléments de diagnostic pour le développement économique

- Contributions en ateliers
- Plénière de restitution des contributions

3/ Conclusion





LE PLUI ET LA CONCERTATION

Le PLUi est composé de plusieurs documents :



Le constat et les enjeux :

Le diagnostic et l'état initial de l'environnement







Le projet à 15 ans :

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)



Sa traduction règlementaire :

Les Orientations d'Aménagement et de **Programmation (OAP)**



Le plan de zonage



Le règlement

C'est le document qui fixe les règles de construction sur chaque quartier dont notamment:

Les types de autorisées

Les types de construction qui sont autorisées ou interdites :



C'est le document qui fixe les règles de construction sur chaque quartier dont notamment:

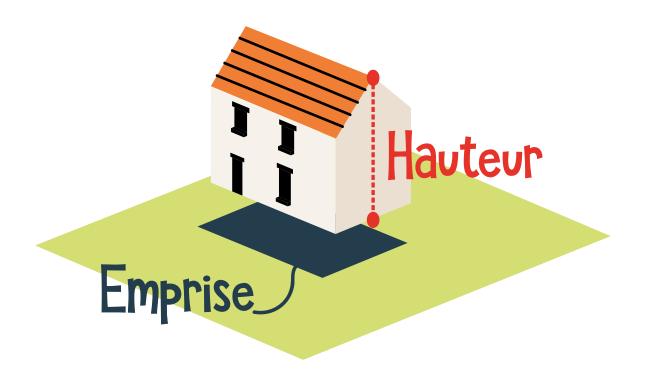
2

L'implantation des constructions par rapport aux voies et aux terrains voisins :



C'est le document qui fixe les règles de construction sur chaque quartier dont notamment:

La hauteur et l'emprise au sol des constructions :



C'est un projet pour les 15 à 20 prochaines années qui affirme les ambitions de Paris Terres d'Envol en matière de :









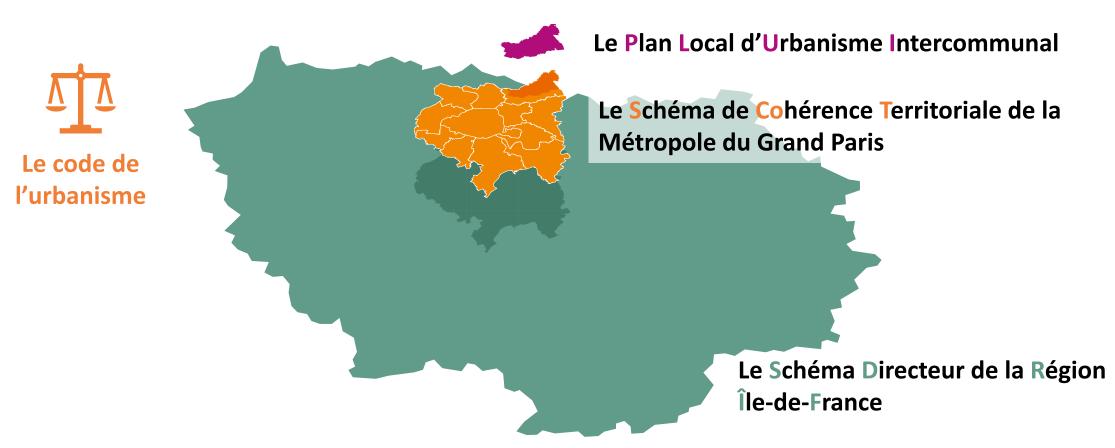






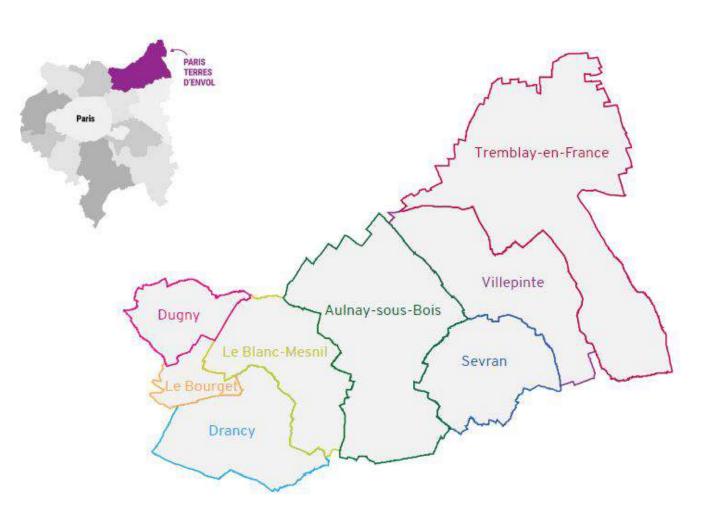


Le PLUi est encadré par des normes légales et documents supra communaux :



Le Territoire

Né le 1er janvier 2016, Paris Terres d'Envol forme l'un des 12 territoires autour desquels s'articule la Métropole du Grand Paris créée par la loi NOTRe du 7 août 2015



Il regroupe, au nordest de la capitale, huit villes de Seine-Saint-Denis: Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte.

Paris Terres d'Envol assure la compétence aménagement et urbanisme et a en charge à ce titre l'élaboration du PLUi.

Pourquoi faire un PLUi?

- Répondre aux besoins d'évolutions des PLU communaux
- Affirmer un **projet de territoire** sur quinze ans
- Contribuer à la stratégie métropolitaine en défendant les intérêts du territoire
- Passer à l'**échelle territoriale** tout en préservant les identités communales
- Mutualiser les moyens et les compétences

Les grands objectifs de l'élaboration

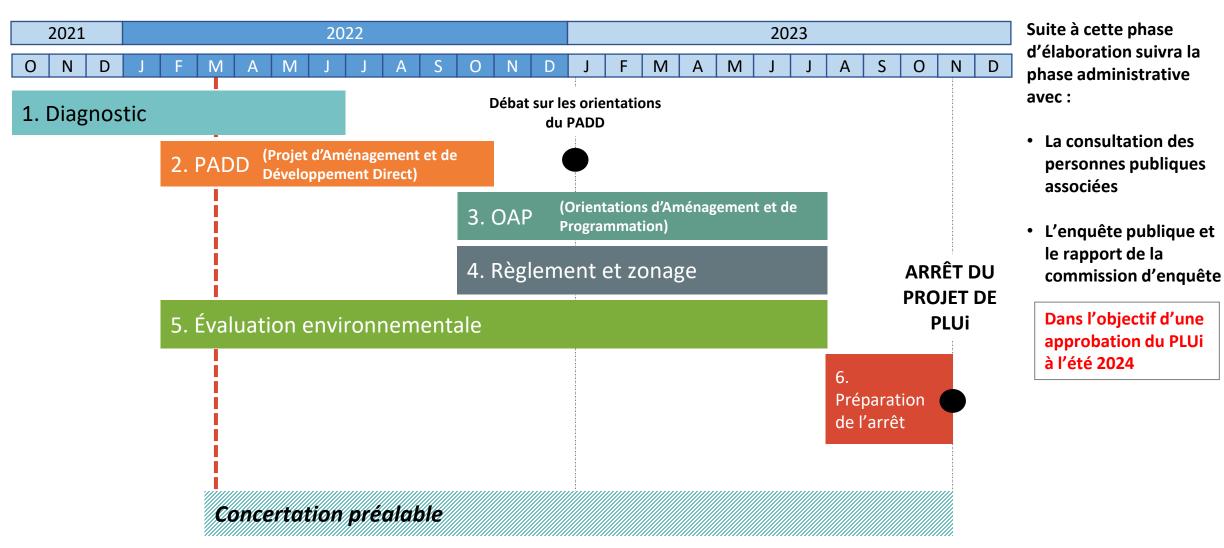
L'élaboration du PLUi a été prescrite par le Conseil de Territoire du 7 décembre 2020.

Elle a permis de fixer les objectifs suivants :

- 1. Un territoire productif et inclusif
- Un territoire attractif
- 3. Un territoire au cadre de vie et à l'identité préservée
- 4. Un territoire accessible à tous et acteur de la mobilité durable
- 5. Un territoire sobre et écologique

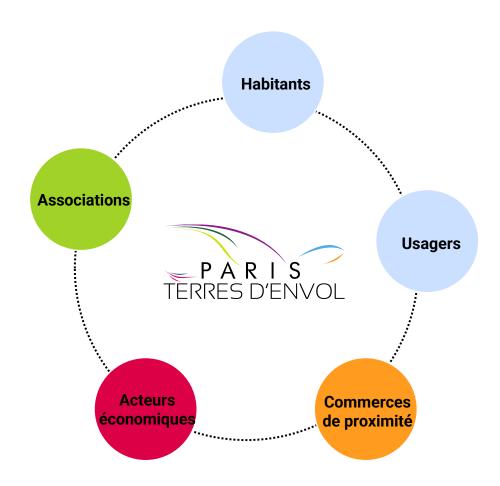
Ainsi, le PLUi devra permettre de construire un territoire attractif et cohérent, préservant les spécificités de chaque commune.

Calendrier des grandes étapes



La concertation : pour quoi faire ? Avec qui ?

- > Comprendre le projet et son intérêt pour l'avenir du territoire
- > S'informer sur les différentes façons de participer
- > Recueillir les besoins et ressentis durant l'élaboration du projet
- > Enrichir la conception du projet par l'expertise d'usage des habitants du territoire et des acteurs locaux
- > Co-construire un Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui vous ressemble, qui correspond à vos attentes



Les outils de la concertation

Une volonté de concertation large pour la participation du plus grand nombre



réunions publiques



stands PLUi



ateliers thématiques



plateforme participative



courrier et mail *



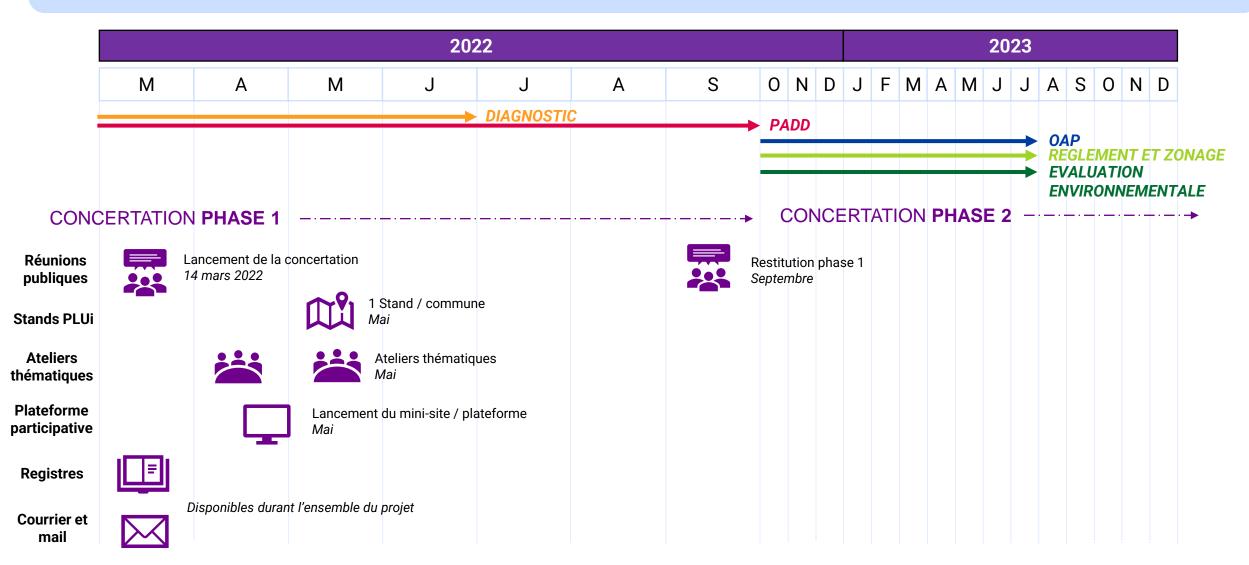
registres en mairies et au siège de l'EPT





^{*} Adresse postale : Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol - CONCERTATION PLUi - BP 10018 - 93601 Aulnay-sous-Bois cedex Adresse mail dédiée au PLUi : concertation.plui@paristde.fr

Le calendrier de la concertation







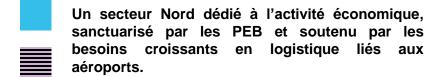
QUESTIONS/RÉPONSES





PREMIERS ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

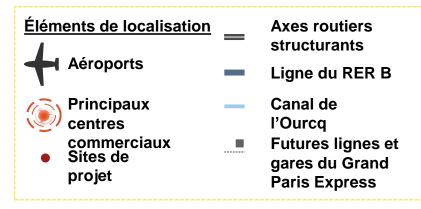
DONNEES CLÉES / DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

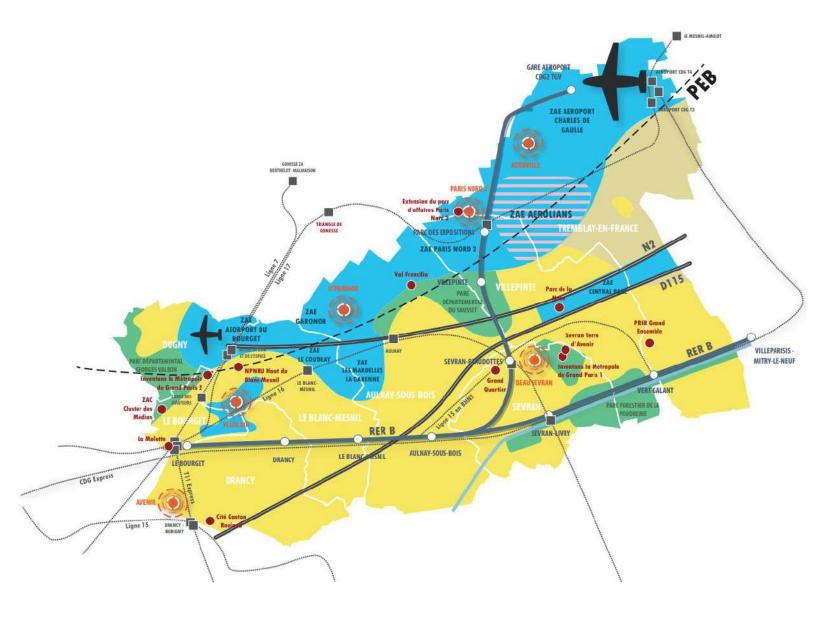


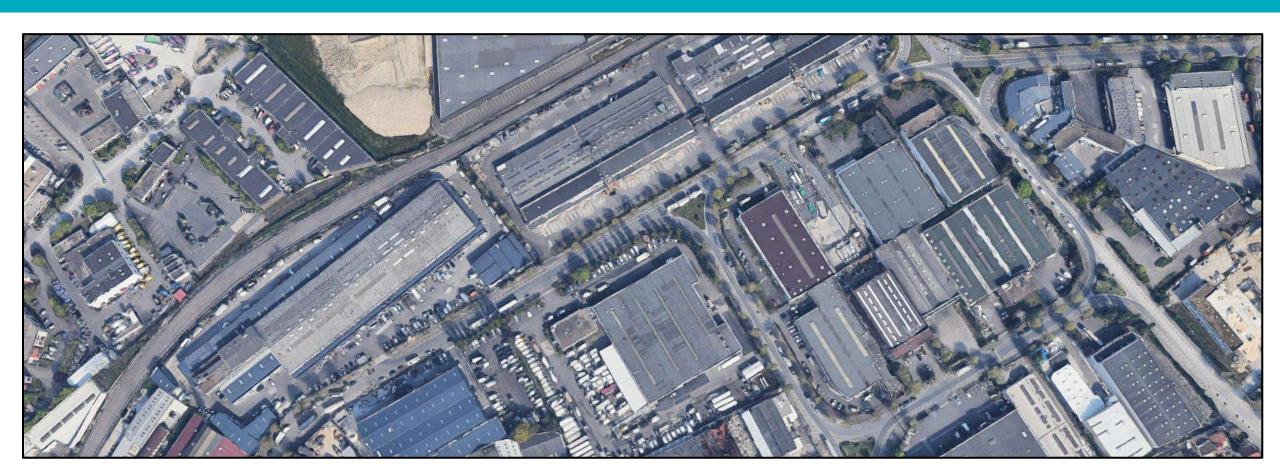
Un secteur sud dédié à l'habitat s'étant développé le long des axes de desserte structurant, présentant une densité progressive vers l'Ouest et dominé par l'habitat pavillonnaire.

Un espace agricole à préserver et à réinterroger, pour proposer une réponse aux besoins du Territoire.

La présence de grands parcs ou espaces verts structurants. Manque de connexions entre ces espaces et déficit sur la partie sud-ouest du territoire.





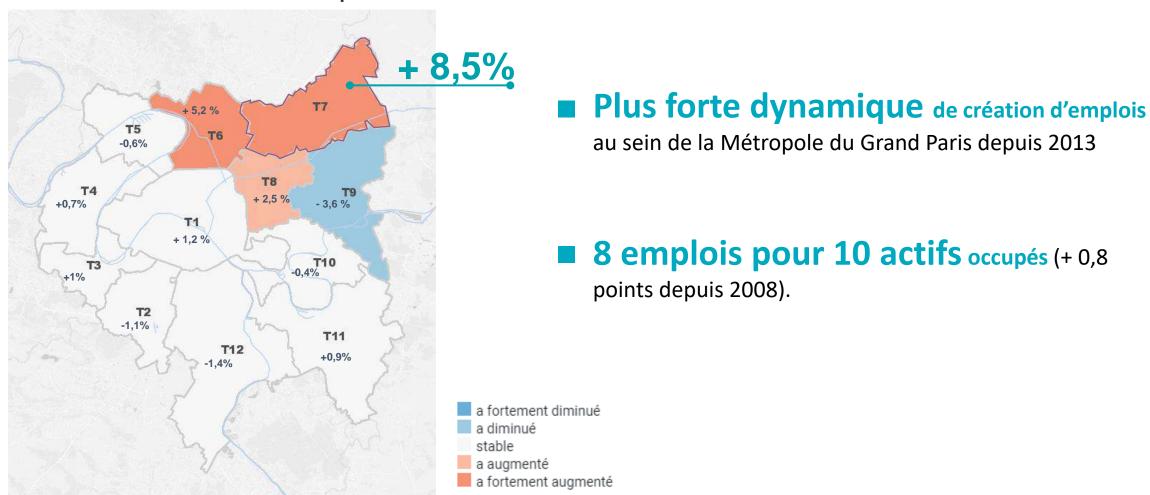


Un territoire économiquement porteur :

- 2 aéroports internationaux (Roissy-CDG et Paris Le Bourget);
- 11 % de la superficie du Territoire dédiés à l'activité économique ;
- **9 gares du métro Grand Paris Express** en projet ou en cours de réalisation ;

Une forte dynamique économique...:

Évolution 2013-2018 du nombre d'emplois salariés :

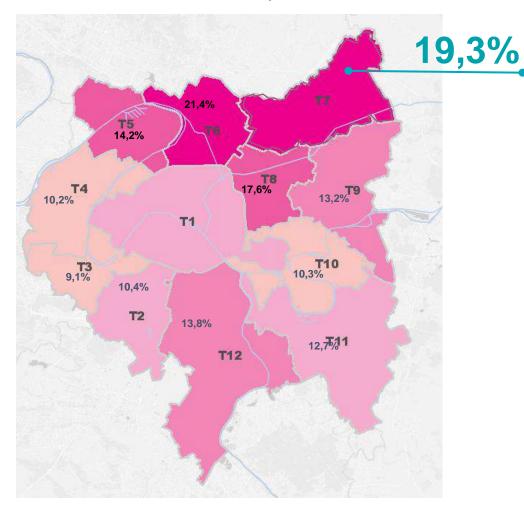


Source: INSEE / cartographie APUR



...qui ne bénéficie pas directement aux habitants :

Chômeurs (% de la population active de 15 à 64 ans du territoire en 2018) :



■ Deuxième plus fort taux de chômage de la MGP en 2018 (après Plaine Commune).

■ Plus forte hausse du taux de chômage de la MGP depuis 2013 (+0,6 points)



Une dichotomie entre les emplois proposés et les actifs du territoire :

55 %

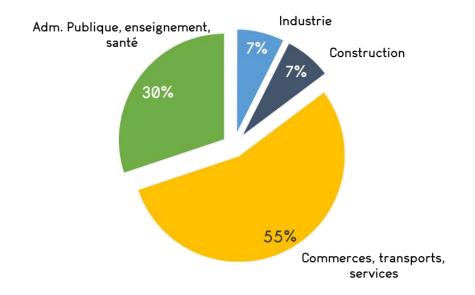
Des emplois sont dans le secteur des commerces, transports et services.

Seulement 14% dans la construction et l'industrie...

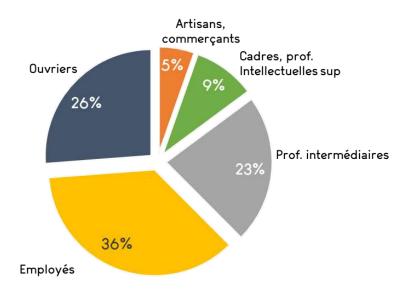
1/4

des actifs du territoire sont des ouvriers et seulement **9** % de cadres.

Répartition des emplois par secteur d'activité sur le territoire



Répartition des actifs du territoire par secteur d'activité





CE QU'IL FAUT RETENIR :

| + | | |
|--|---|--|
| Un territoire dynamique et stratégique. | Un dynamisme économique et de l'emploi qui ne profite pas assez aux habitants. | Un vieillissement et déclin de certains zones d'activités. |
| Des sites économiques d'envergue internationale. | Un déséquilibre entre les emplois proposés, le profil socio professionnel et de formation des actifs. | |
| | Des zones d'activités peu connectées aux lieux de vie. | |





ATELIER MODALITÉS DE TRAVAIL ET DE RESTITUTION

L'atelier

Objectifs:

- Partager des atouts, des difficultés, mais également des opportunités et des perspectives
- Identifier des besoins et des attentes

Modalités :

- Réflexion en sous-groupes de 5 à 10 personnes
- 50 minutes de travail
- Un rapporteur est désigné à chaque table pour remplir la grille de contribution







Questionnements autour du thème

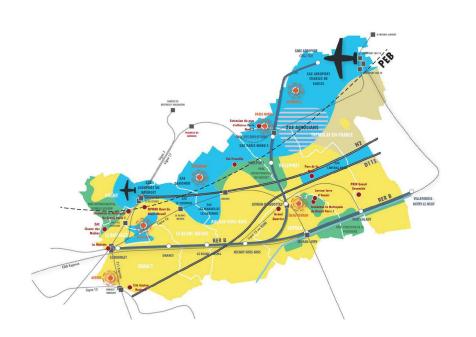
Questions:

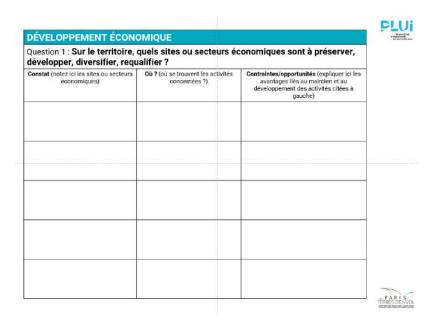
- Sur le territoire, quels sites ou secteurs économiques sont à préserver, développer, diversifier, requalifier ?
- Quelles activités économiques sont compatibles avec la proximité de zones pavillonnaires, d'espaces verts ou agricoles ?
- Pour vous les grandes zones d'activités du territoire manquent de ... ?
- Identifiez-vous de nouveaux besoins pour le développement des activités économiques ou pour mieux accompagner l'évolution des espaces dédiés ?

Ce que nous cherchons:

- Mieux connaître les atouts économiques du territoire et l'image qu'ils dégagent sur cette activité
- Connaitre votre ressenti sur la mixité fonctionnelle
- Identifier les besoins en matière de nouveaux espaces économiques et les attentes dans les espaces d'accueil économiques existants

Le cadre de restitution





- La carte du territoire permet de localiser, de préciser et d'enrichir le travail par une approche territoriale
- La grille est à remplir par chaque groupe, elle sert de base de restitution finale en plénière





RESTITUTION EN PLÉNIÈRE





CONCLUSION



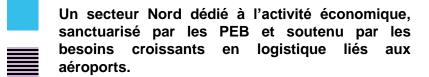
MERCI DE VOTRE ATTENTION!





PREMIERS ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

DONNEES CLÉES / DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

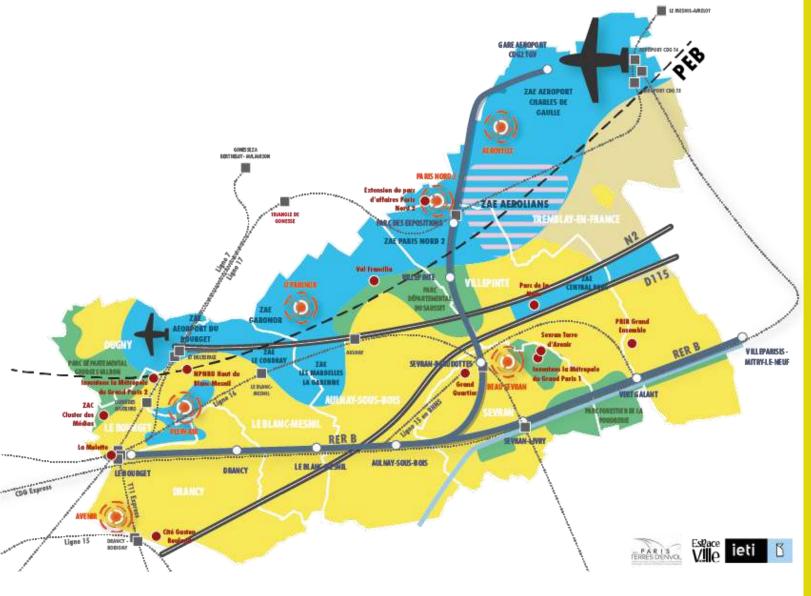


Un secteur sud dédié à l'habitat s'étant développé le long des axes de desserte structurant, présentant une densité progressive vers l'Ouest et dominé par l'habitat pavillonnaire.

Un espace agricole à préserver et à réinterroger, pour proposer une réponse aux besoins du Territoire.

La présence de grands parcs ou espaces verts structurants. Manque de connexions entre ces espaces et déficit sur la partie sud-ouest du territoire.





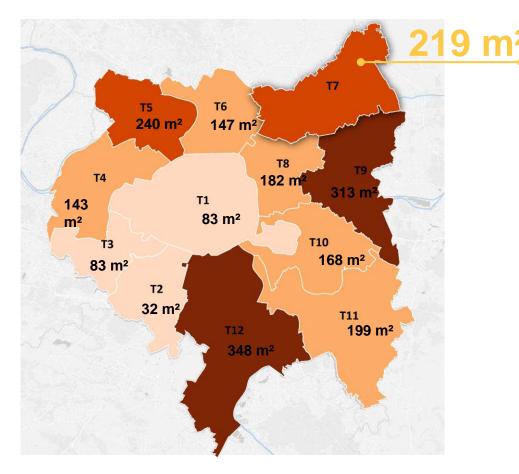


Un tissu commercial diversifié et multipolaire

- 6 grands centres commerciaux (Aéroville, O'Parinor, Paris Nord 2, Plein Air, Avenir, Beau Sevran);
- 8 cellules commerciales pour 1 000 habitants (un total de 2 900 cellules commerciales) - Plaine Commune (10), MGP (16);
- Déséquilibre du tissu commercial : une surreprésentation des agences immobilières et sociétés de services (banques et assurances);

Une offre de centres commerciaux importante :

Densité en m² de centres commerciaux pour 1 000 habitants:

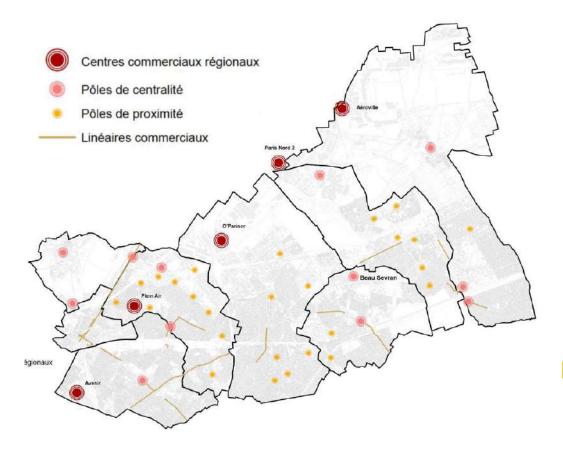


■ 300 000 m² de centres commerciaux en 2018 soit 30 % des surfaces du département.

+ 33 000 m² de surfaces depuis 2010 (+ 12,5%) soit 15 % des surfaces créées du département.

Une offre de centres commerciaux importante :

Localisation des pôles commerciaux :



- 8 cellules commerciales pour 1 000
- habitants (un total de 2 900 cellules commerciales) Plaine Commune (10), MGP (16)
- Des pôles de centralité et de proximité bien répartis sur l'ensemble du territoire
- Un bon maillage de **l'offre alimentaire**



CE QU'IL FAUT RETENIR :

| + | | lack |
|---|--|--|
| Une armature commerciale multipolaire bien répartie sur le territoire | Des locaux commerciaux pas toujours adaptés aux besoins. | Un environnement commercial très concurrentiel. Une fragilité du commerce de proximité. |

Questionnements autour du thème

Questions:

- Comment qualifieriez-vous la dynamique commerciale sur le territoire, dans la commune dans laquelle vous exercez, vivez ?
- Quelles activités sont compatibles avec la proximité de zones d'habitat ou dans les centralités ?
- Quelles sont les polarités commerciales à créer, renforcer ?
- Identifiez-vous de futurs besoins avec le développement des gares GPE (connexion et complémentarité avec les polarités existantes) ?

Ce que nous cherchons :

- Connaitre votre ressenti sur la diversité des commerces et services du territoire
- Connaitre votre ressenti sur la mixité fonctionnelle
- Identifier les besoins en matière de nouvelles polarités et les attentes pour celles existantes





ATELIER MODALITÉS DE TRAVAIL ET DE RESTITUTION

L'atelier

Objectifs:

- Partager des atouts, des difficultés, mais également des opportunités et des perspectives
- Identifier des besoins et des attentes



- Réflexion en sous-groupes de 5 à 10 personnes
- 50 minutes de travail
- Un rapporteur est désigné à chaque table pour remplir la grille de contribution







Le cadre de restitution



Illustration grille

- La carte du territoire permet de localiser, de préciser et d'enrichir le travail par une approche territoriale
- La grille est à remplir par chaque groupe, elle sert de base de restitution finale en plénière





RESTITUTION EN PLÉNIÈRE





CONCLUSION



MERCI DE VOTRE ATTENTION!